

796 000€ pour des projets en Pays du Ruffécois

■ La moitié de l'aide européenne Leader reste à consommer sur le Pays du Ruffécois d'ici 2021 ■ Des fonds auxquels peuvent prétendre particuliers, associations, entreprises et collectivités.

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

796 000€, c'est le montant des fonds européens du programme Leader (1) restant à consommer sur le Pays du Ruffécois d'ici la fin de l'année 2021. «C'est plus de la moitié de l'enveloppe de 1,5 million d'euros attribuée au territoire en 2015, lance Franck Bonnet, vice-président du Pays Ruffécois, en pointant une certaine urgence. Ce serait dommage de devoir rendre cet argent faute de demandes». Un petit pactole destiné à financer des projets innovants en milieu rural pour peu qu'ils entrent dans le cadre d'un des trois axes définis par le territoire: relever les défis climatiques et environnementaux, favoriser le maintien et la création de nouveaux emplois et filière, ou développer l'attractivité du territoire. «Une stratégie qui correspond aux axes de travail sur lesquels on travaille déjà», souligne Isabelle Auricoste, présidente du Pays du Ruffécois, la structure retenue par l'ex région Poitou-Charentes en 2015 dans le cadre d'un appel à projet. Avec une grande diversité des porteurs de projets: communes ou collectivités, associations, particuliers ou entreprises peuvent



Parmi les projets aidés par le programme Leader, la rénovation énergétique de l'hôtel de ville de Mansle.

Photo C. A.

en effet prétendre à cette aide supplémentaire. En témoigne la variété des projets déjà financés et aboutis sur le territoire, telle la rénovation énergétique de l'hôtel de ville de Mansle, dont les combles ont été isolés et les 63 fenêtres changées l'an dernier pour un coût total de 188 367€ HT. Un chantier financé à 21 % par le programme Leader.

La Maison de la Charente à Tusson a eu droit, quant à elle, à près de 24 % d'aide sur son projet de diversification vers la conserverie et vers une activité de traiteur à emporter, tandis que l'extension et la diversification des activités de la base canoë de Réjallant ont été financées à 55 % par les fonds Leader. À Fontclairé, Isabelle Fontaine a été aidée à hauteur de 21 % pour son projet de création d'un gîte capable d'accueillir dix personnes.

«Pour les privés, cette aide doit intervenir en cofinancement, à côté d'une subvention publique», précise Isabelle Auricoste. Il est important de relancer l'économie, les subventions Leader ne sont pas à négliger, même si elles sont encore méconnues». Le retard pris en début de programme n'a pas aidé. Entre la si-

gnature du contrat et le financement du premier projet, il s'est écoulé au moins deux ans. Sans

»

Il est important de relancer l'économie. Les subventions Leader ne sont pas à négliger, même si elles sont encore méconnues.

compter, la complexité des circuits administratifs qui en rebute plus d'un. «Un côté usine à gaz qui représente un obstacle, reconnaît Jacqueline Arnaud, la directrice du Pays du Ruffécois. Mais on est là justement pour le faire disparaître».

Une aide déplaçonnée

Un travail de défrichage effectué par Jérémy Serino, chargé de mission Leader au Pays du Ruffécois (2). «Vous avez un projet, contac-

tez-nous avant de signer un devis, c'est le message qu'on veut faire passer», reprend Franck Bonnet, qui préside le Groupe d'action locale, qui définit la stratégie de développement et valide les projets en lien avec la Région. Un comité composé de 32 membres issus de structures publiques et privés, communautés de communes, Département, office de tourisme, associations ou encore chambre de commerce et d'industrie, qui se réunira justement en septembre prochain.

«C'est le moment de déposer des demandes», insiste Franck Bonnet, alors que le plafond d'aide, initialement fixé à 36 000€ maximum, a sauté. Un plafond mis en place au début du programme, «quand on ne savait pas trop si on serait très sollicités. À l'époque, l'entreprise Durepaire nous avait d'ailleurs contactés pour son projet d'unité de séchage high-tech. On les avait orientés vers d'autres financements européens plus intéressants».

(1) Le programme européen Leader, pour Liaison entre action de développement de l'économie rurale.

(2) Contact: Jérémy Serino à l'adresse mail leader.ruffecois@orange.fr ou au 05 45 20 34 94.